

5282
200

Delville

Bruxelles -

24 décembre 1929.

Madame,

M. Jean Delville m'a fait parvenir vos lettres du 3 décembre. Le nom de mon prédécesseur, M. Fierens Gevaert, était cité dans cette correspondance, M. Jean Delville pensait qu'il aurait pu se trouver aux Musées un dossier concernant le vol de six de vos œuvres d'art à l'exposition de Bruxelles de 1914. M. Fierens Gevaert ne faisait pas partie du Comité organisateur de cette exposition. Je me suis adressé à l'un des commissaires du Gouvernement auprès de cette exposition, M. Paul Lambotte. Celui-ci vient de me faire parvenir sa réponse dont je m'empresse de vous adresser une copie, avec l'espoir que ce document pourra vous être utile.

Veuillez agréer, Madame, l'assurance de ma considération distinguée.

Le Conservateur en chef,

à Madame Jeanne Joly

rue Vavin, 10,

Paris. 6^e.

24 décembre 1929.

Cher Monsieur Delville

Comme vous le verrez par la copie ci-incluse de ma lettre du 19 décembre à M. Paul Lambotte, il n'existe au Musée aucun dossier relatif au vol commis au préjudice de Mme Jeanna Joly, à l'Exposition à Bruxelles en 1914. M. Lambotte m'a fait parvenir la réponse ci-jointe en copie. J'en adresse également un duplicata à Mme Joly avec l'espoir que ce document pourra lui être utile.

Agréézy, cher Monsieur Delville, l'expression de ma considération très distinguée.

Le Conservateur en chef,

à Monsieur Delville

Avenue des 7 Bonniers, 231,

Forest.

MINISTÈRE DES SCIENCES
ET DES ARTS

BEAUX-ARTS,
LETTRES ET BIBLIOTHÈQUES PUBLIQUES

PAUL LAMBOTTE

Directeur Général Honoraire des Beaux-Arts,
Commissaire du Gouvernement
pour les Expositions des Beaux-Arts.

COMPTE CHÈQUE POSTAL 121.620

COMMISSARIAT DU GOUVERNEMENT
POUR LES
EXPOSITIONS DES BEAUX-ARTS

BRUXELLES, LE

15, RUE D'EGMONT

TÉLÉPHONE 813.38

22. VII 1929

Cher M. Van Rysselde

Je vous restitue les documents ci annexés.

M. Darté, 19 Rue Brech à Laeken, a surveillé pendant toute la guerre le salon triennal ouvert en 1914. Les envois de M^m.

J. Joly ont subi le sort de la plupart de ceux qui faisaient partie du compartiment des arts décoratifs. Un auto exposant parisien à qui on a volé des éventails de porcelaine (M^m.

Bouffé) m'avait prié de défendre ses intérêts. J'ai, avec sa procuration, introduit une demande d'indemnité devant le tribunal des dommages de guerre mais nous avons été déboutés. Les décisions de ces juges

fondées sur des textes juridiques ont,
en équité, été fort souvent discutables
mais il n'y a qu'à s'incliner...!
M^{me} J. Joly, même si elle avait réclamé,
n'aurait pas obtenu réparation du préjudice
qu'elle a subi. J'espère qu'indirectement
elle trouvera une compensation à Paris...

Croyez, cher Monsieur Van Rykelde,
à l'assurance de mes sentiments distingués

Paul Lombard

18 décembre 1929.

C.

Cher Monsieur Lambotte,

J'ai reçu de M. Jean Delville la correspondance ci-jointe concernant le vol de six oeuvres d'art de Mme Jeanne Joly, à l'Exposition des Beaux-Arts de Bruxelles en 1914. Cette correspondance m'est envoyée parce que le nom de M. Fierens Gevaert y est cité. M. Delville pense qu'il existe au Musée un dossier relatif à ce vol. J'ai pris des informations. Il n'y a aucune trace de cette affaire, ni même de quoi que ce soit concernant l'organisation de cette Exposition. Je vois d'ailleurs, par le catalogue, que M. Fierens Gevaert ne faisait pas partie du Comité organisateur. Celui-ci était composé de MM. Verlant et Lambotte, délégués du Gouvernement, Asselberghs, trésorier et Jean De Mot, secrétaire général, assistés de MM. J.F. Toussaint, Rob. Sand, René Steens, René Derroux et Jules Berchmans secrétaires pour les diverses sections. Je ne vois le nom de M. Fierens Gevaert que dans le jury de la classe des Arts Décoratifs. •

Peut-être pourriez-vous mettre la main sur le dossier dont il s'agit et donner à Mme Joly les indications qu'elle désirerait obtenir.

Croyez, cher Monsieur Lambotte, à mes sentiments les meilleurs.

Le Conservateur en chef,

à Monsieur Lambotte

Boulevard du Régent, 52, Bruxelles.

10 décembre 1929.

Cher Monsieur,

J'ai bien reçu votre lettre du 5 courant par laquelle vous me dites que Mme Jeanne Joly sollicite mon aide.

Je vais sans tarder faire examiner les dossiers et j'espère pouvoir vous donner bientôt des renseignements précis. Il y aura ~~beaucoup~~, je crois, de satisfaire l'artiste.

hVeuillez agréer, cher Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.

Le Conservateur en chef,

à Monsieur Jean Delville

Artiste peintre

Membre de l'Académie de Belgique

Bruxelles.

Frost, 5 Dec. 1929
231 Av. des 7 Bonniers

A M^r Van Puyvelde, Conservateur en Chef du
Musée Royal. Bruxelles.

Cher Monsieur Van Puyvelde,

Je pense bien faire en vous transmettant
les lettres ci-jointes, reçues ce matin même,
dans l'espoir que vous pourriez peut-être
aider cette dame dans ses réclamations.
M^{me} Jeanne Joly, dont je me souviens,
en effet, avoir reçu la visite, il y a
bien des années, mérite que l'on s'intéresse
à son sort, mais j'ignore complètement,
quant à moi, le vol de 6 de ses œuvres
figurant au Salon de 1914 au Cinquante-
naire, n'ayant pas fait partie du jury
et n'ayant même pas exposé cette année
là, trop occupé que j'étais à ce moment
par l'achèvement de mes grands
framment de la Cour d'Assises au Palais
de Justice de Bruxelles.

Cette dame, ainsi que vous le constaterez
par l'une des lettres ci-jointes, s'adresse
au "Conservateur du Musée", croyant
toujours M^r Fierens-Gevaert dans ses
fonctions et ignorant son décès.

Vous verrez également que M^{me} Joly Oct.
Nous n'étions déjà occupé de l'affaire

en question du vivant de feu W^r Fierens-Gevaert.

Je vous envoie avec la pensée que, sans doute, vous pourriez retrouver dans les dossiers de feu Fierens-Gevaert qui, avec W^r P. Lambotte, fut parmi ceux qui, officiellement, organisèrent le Salon ^{de 1914} mes souvenirs ne me font pas défaut, les indices concernant la participation de W^m Jeanne Joly à la Section de l'Art décoratif au Salon de 1914 à Bruxelles.

W^r P. Lambotte est l'un des surveillants du Salon d'alors, aujourd'hui secrétaire de W^r Lambotte pour l'organisation des salons d'art belge à l'étranger (je ne me rappelle pas son nom en ce moment) savent peut-être quelque chose de tout ce dont parle dans ses lettres cette pauvre artiste éplorée qui demande aide et justice...

Par ma part, j'ignore évidemment jusqu'à quel point ses droits à l'indemnisation se justifient? N'y a-t-il pas prescription?

Mme Polace qui moi pour ce genre de recherches, et ne doutant point que, si vous en voyez la possibilité, vous ferez quelque chose pour W^m J. Joly, afin qu'elle obtienne gain de cause, j'ai pensé que le meilleur moyen était de m'adresser à vous, en vous transmettant ses lettres.

Agréz, je vous prie, Cher W^r Van Puyvelde, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Jean Delville

Paris le 3⁸^{me} 1929

10 rue Tavin Paris (6^e)

à Monsieur le Conservateur du Musée

Monsieur le Conservateur,

Permettez-moi de solliciter de votre haute bienveillance un service très grand dont j'ai un très urgent besoin.

Il s'agit d'une ancienne demande d'indemnité que je vous ai adressée par l'entremise de M^{me} Octave Maus, au sujet d'un vol commis à mon préjudice de six œuvres décoratives modernes exposées dans la section française, aux Arts Décoratifs de Bruxelles en 1914.

Pendant l'occupation allemande un soldat de garde de nuit a brisé une vitrine pour voler six des quinze travaux d'art que j'exposais.

Je n'ai jamais reçu de réponse à ma demande, ni rien touché et si je me permets de recourir à vous, aujourd'hui Monsieur le Conservateur, c'est que cette demande que Madame Octave Maus vous a remise et qu'il vous sera possible de retrouver sans

Les dossiers des dommages de guerre me serait
indispensable en ce moment pour obtenir
une faveur de la ville de Paris au sujet d'un
logement dont j'ai le plus urgent besoin.

Je suis expulsée, cause de démolition
et c'est un véritable bouleversement dans ma
vie d'artiste car je suis seule, sans famille,
sans appui; je dois vivre bien difficilement
des ressources incertaines que donne l'art
et j'ai 55 ans. J'avais dans l'admirable
quartier du Jardin du Luxembourg un petit
et clair et sympathique appartement de trois
chambres au prix modeste de 2500/ de location,
aujourd'hui les prix sont insupportables et je ne
trouve rien. La Ville de Paris fait des constructions des
appartements quelques rares ateliers d'artistes et
je voudrais pouvoir en faire inscrire... mais...
pour avoir droit à ce privilège il me faut
invoquer cette injustice ancienne et prouver
par une pièce justificative l'authenticité du
vol commis à mon préjudice et l'assurance
que je n'ai vraiment touché aucun dommage.
Il est juste qu'en cette pénible circonstance la
ville me doive une réparation. Vous comprenez
Monsieur le conservateur, l'importance actuelle que
peut avoir pour moi ce document, aussi vous saurez
je mille fois reconnaissante de faire le nécessaire à ce
sujet car il me faut agir sans retard afin d'éviter les pires
ennuis. Daignez agréer, Monsieur, l'hommage
de mon profond respect

Jeanne Joly

+ C. 38^{line} 1929

10 rue Tavau Paris. 6^e,

Monsieur et Cher Artiste

Permettez-moi si je me permets
de venir à vous bien simplement. Il y a bien des
années que j'ai eu le plaisir de vous voir dans
votre délicieuse maison des environs de Bruxelles
ainsi que Madame Delville. Je me souviens si bien
du clair petit jardin, du petit salon et de cette soirée
où j'ai été traité chez vous avec si cordiale sympathie.
C'était Monsieur Sigogne qui m'avait adressé à
vous et je vous ai vu au congrès théosophique
que présidait M^{me} Anna Besant, il y a aussi bien
longtemps. J'ai entendu dire que vous aviez donné
votre direction de directeur de l'ordre de l'étoile
d'Orient et que vous aviez quitté la S^{te} théosophique.
J'en ai fait partie longtemps et m'étais fourvoyée
dans une branche théosophique au service du Christ.
Je m'étais pleinement donnée et si sincèrement
que ma saine logique se refusait à voir que
j'étais dans un chemin d'erreurs et de ténèbres
dont je suis heureusement sortie à temps. J'ai
donc démissionné aussi depuis 1921. M^{lle} Bleh
pour laquelle j'ai une grande estime et amitié
se meurt dans de constantes souffrances et je
n'ai plus d'attache avec la Société Théosophique.
Mon seul but est de devenir un très humble médium
et docile instrument dans les mains du divin
et je reprends la peinture que j'avais laissée un
peu avant la guerre pour être à même de

réaliser quelques belles choses avant de partir.
Pour cela j'ai efforcé de reprendre pied dans la carrière
artistique abandonnée si longtemps pour la décoration
et le service de l'humanité. (dans la branche en question)
J'ai beaucoup travaillé l'année dernière et je reprends
sérieusement l'étude du portrait où je réussissais
quand j'avais 20 ans sans rien ou à peu près rien
savoir et j'ai un grand don de ressemblance. Je
cherche à spiritualiser mes modèles, mes visages et
à les synthétiser dans la lumière un peu en
volumen à la manière de la sculpture que j'aime
profondément et que j'accorde à mes oiseaux qui
sont rares. — Pardonnez-moi de vous donner de moi tous
ces détails... c'est que j'ai dû vous dire où j'étais et
mes possibilités afin que vous puissiez savoir pourquoi
j'ai recouru à vous. J'ai été reçu et entouré au
L. d'Art. à l'unanimité avec un m. 30 M. et une
étude de négresse. 12 journaux ont signalé mes traits
c'est donc un bon progrès de fait. Mais il faut
continuer et marcher vite et sûrement car j'ai 35 ans
et me remet avec courage à l'étude comme un enfant
doile et confiant. Je n'ai ni famille, ni soutien,
ni ressources sûres c'est vous dire que je vis au jour
le jour comme les oiseaux du ciel que le Dieu céleste
nourrit. Je suis expulsé, cause de démolition, pour
8^{ème} 1930 et ma vieille maison très bien placée au jardin
du Luxembourg était grande et bon marché à côté des
logis actuels. La ville construit des immeubles et
quelques rares ateliers et pour pouvoir m'inscrire
et avoir des chances d'être un des élus choisis par
la ville il me faut présenter des titres de noblesse.
Or, à l'exposition des arts décoratifs de Bruxelles en 1914
j'ai exposé 13 œuvres décoratives modernes que
M^{re} Octave Maus avait choisies chez moi et pendant
l'occupation allemande un soldat de garde de nuit

a ~~me~~ cassé une vitrine et m'a volé 6 choses
J'ai envoyé à Madame Mauc un peu tardive-
ment une demande d'indemnité. Madame
Mauc m'a répondu la lettre ci-jointe et je
n'ai plus entendu parler de rien. Je n'ai
jamais touché la moindre indemnité et si
du moins j'avais entre les mains cette pièce
de demande d'indemnité avec la preuve que
je n'ai touché aucune indemnité je pourrais
avoir là la titre utile à montrer à la ville de
Paris qui en raison de cela m'accorderait ou pourrais
m'accorder la préférence pour un atelier avec apparte-
ment dont j'ai le plus urgent besoin.

J'ai perdu l'adresse de M^{me} Octave Mauc et je
me permets de vous envoyer cette lettre ci-jointe
pour la remettre avec votre aimable recommandation
à Monsieur Fierens-Geraert, conservateur du Musée
qui peut retrouver cette lettre ancienne dans ses
dossiers, je l'espère du moins et me la rendre
après avoir notifié que je n'ai absolument
rien touché. La chose est si grave et si importante
pour moi que je n'hésite pas à faire tout le
nécessaire pour réussir malgré toutes les difficultés
qu'il faudra vaincre avec énergie et persévérance.
Mais il s'agit pour moi d'assurer les dernières
années que Dieu me donnera pour le bon travail
et le vrai progrès et comme je me désire faire
(en ce qui me concerne) que la Sainte Trinité je
me vois que le but pour le réaliser d'agios de mon vivant,
Vous me pardonnerez donc Monsieur et Mes
Amis de vous avoir importuné de mes petites

Je vous prie de m'excuser pour la défectuosité de ma signature et de m'excuser de vous avoir importuné de mes petites lettres.

-histoires peu intéressantes et j'ai confiance que
 vous daignerez m'aider dans cette pénible circons-
 tance. Depuis 13ans que j'habite ici il y en a 11
 que j'ai gagné mon loyer en sous-louant deux
 pièces meublées à un camarade ou un artiste
 peu fortuné qui se passe du confort moderne et
 les loyers pour ce qu'il me faudrait atteindre de
 suite 8000, 10000, 12000/ et plus. Une seule chose
 me sauverait sans ma nouvelle habitation ce serait
 d'y avoir encore la possibilité de louer une chambre
 et l'attacher une partie de la journée. Outrement
 je suis vaincue car j'ai laissé pendant plus
 de 20ans la peinture j'y suis à peu près inconnue
 il faudrait exposer partout cela coûte faire des exp-
 sans argent... est difficile pour ne pas dire impossible
 et je ne veux pas... Je donne quelques rares leçons que
 ne peuvent assurer ma vie et de toutes mes forces
 j'ai tâché de résister à la vie car j'ai deux pauvres
 camarades artistes qui sont plus jeunes que moi et
 qui viennent de sombrer dans la folie. Elles sont
 enfermées à l'asile d'insane et c'est si triste...
 Je sais qu'à Bruxelles on aime beaucoup l'art
 moderne et j'ai des amis qui y exposent et qui
 n'ont pas un grand talent. Quelle serait la
 meilleure manière pour me faire inviter aux
 expositions? Comme je vous serai reconnaissant
 de me donner quelques renseignements que j'utiliserai
 car Bruxelles est tout près de Paris et je suis sûre
 qu'il n'est pas impossible de s'y faire remarquer
 et connaître peu à peu. Enfin j'ai toutes
 les audaces et je suis forcément pressée
 de réunir à vivre car j'obéis d'abord aux

intéressé interne qui exigent de nous le plus haut sacrifice. Or, nous, nous-mêmes, nous ne pouvons pas nous en passer.

Mercr.

Mademoiselle

voilà l'exclamation est entre les mains
de Fierens. Fierens, conservateur du Musée, organisateur
officiel d'expositions, et qui est le mieux placé pour agir au
département des Beaux-arts. Très bon et obligeant, s'il
ne me fait rien savoir, ni m'ora'vous, ce sera bien réel-
lement qu'il n'y aura eu rien à faire.

Je ne savais pas, Mademoiselle, que vous connaissiez
mon mari. Vous me parlez de lui, et j'en suis touchée
comme tous ceux dont il a aimé et défendu les œuvres.
Le souvenir d'un vivant que les artistes gardent de lui, - qui
les a aimés plus que tout, - est pour moi un grand récon-
fort. Mes préoccupations étaient identiques aux vôtres, et
je m'occupe actuellement de colliger et mettre en ordre
toutes les lettres d'artistes, depuis 1883, au moyen desquelles
j'espère constituer une sorte d'histoire des cent trente admi-
rables années. Ce sera un travail très long, mais j'en
désire point d'autre actuellement.

J'ai été bien étonnée de voir, par vous, surgir du passé
la mémoire orageuse des Morice. Si j'ai parfois donné
un coup de main, pour By, entre autres, c'était très peu,
très indirectement, et grâce à Dieu, sans que mes senti-
ments fussent le moins du monde engagés. Vous con-
fondrez d'une génération : la "victime" ne fut pas moi,
mais ma mère, Madame Gijonh. Tout ce que peut
imaginer l'amitié la plus dévouée, la fraternité la
plus... tolstoïenne, elle l'a fait. Elle a été obligée de
démissionner, c.à.d. de rompre, parce que sa santé ne
lui permettait plus de remonter sans cesse la pente d'une
situation qu'elle cherchait constamment à remettre au net
et qui, ~~à chaque instant~~ ^{en ce qui concernait ma pauvre mère elle-même et tous les autres} à chaque instant semblait à nouveau
dans un mélange de mensonge, de phraseologie, de
drame et de naïveté. Ce qui était l'alcool, pour Ch. M., les phan-

Recevez cette lettre biffée, c'est très en contradiction, mais je dois l'écrire, et vous la
donner un petit peu, de ne pas le bannir ! Je le supplie même !

les mots, bence (!) le représentant pour Elisabeth. Si cette
femme avait pu être ridicule, et dépourvue une vanité fami-
liale ^(personnelle et confuse) qui tenait du bouffon, elle avait assez d'effort, assez
de finalités pour être pour une mère : qui est l'intelligence
et la générosité même, - une amie digne d'elle, elle avait
assez de courage et de race pour porter sa pauvreté noblement,
soit seule, soit aidée par des amis. ~~Donnez-moi donc~~
~~Donnez-moi donc~~ Puisque
vous savez comment ma mère a été traitée, je ne vous ap-
prends rien, mais même ce que j'ai écrit ici, elle trou-
verait que c'est trop. Car elle n'a conservé aucune acrimonie ;
simplement elle a résolu de ne renouer jamais, pour l'in-
stant, le cas Monce, ayant représenté pour la santé un fleau !
quant à moi, pour que j'aie assez jeune, leurs phrases et
leur grotesque orgueil ne m'ont jamais épatée une minute.
Ce qui, je crois, n'était pas sans exaspérer quelque peu Elisabeth !
~~que de gâchage de dons et de finalités dans cette sauce~~
d'alcool et de phrases, dans cette fabuleuse aptitude à mentir !
C'est vraiment une pitié.

J'espère de tout cœur. Mademoiselle, que mes Amis
n'aient pas été moins en ce qui concerne vos Charmants
parades, dont il serait fort déplaisant de voir la moindre
parcelle s'aplatir au butin de cambriolage des boches.
J'espère ^{bonjour} que vous vous en consolerez si peu que ce soit, -
dans le plaisir de connaître une petite saleté de plus à leur
actif, un petit poste de plus à leur "ardoise", - malgré
la ferme conviction qu'elle ne sera jamais réglée !

Je vous prie, Mademoiselle, à mes sentiments
les plus distingués,

Madeleine Brant Maus.